

Vêtements de protection - Exigences générales

Numéro de référence : EN 340 : 1993

Statut : Norme européenne - Cette norme est une norme de référence à laquelle se réfère les autres normes. cette norme ne peut être utilisée seule mais seulement en association avec une spécifications produit spécifique.

Portée : Cette norme définit les aspects généraux : spécificités ergonomiques, tailles et dimensions, vieillissement, marquage et informations destinées à l'utilisateur de l'équipement de protection.

CONTENU

Ergonomie :

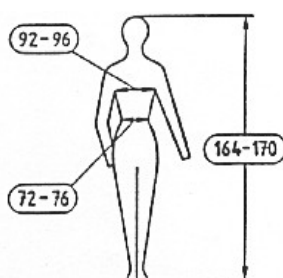
- les matériaux seront inoffensifs, par exemple des matériaux irritants ou allergéniques ne doivent pas être employés.
- l'habillement n'aura aucun bord ou saillie de dièse qui pourraient causer l'irritation ou les dommages.
- l'habillement sera adaptable à la morphologie de l'utilisateur (systèmes d'ajustement, classe de grandeur).
- l'habillement sera aussi léger que réalisable pour les conditions particuliers de l'utilisation et du risque.
- l'habillement interférera en tant que moins que possible l'équilibre thermophysique de l'utilisateur.

Nettoyage, vieillissement :

- stabilité de couleur: être évalué selon les parties appropriées de la norme ISO 105, par exemple solidité lumière, stabilité au lavage, à la transpiration etc...
- lavabilité et nettoyage à sec à mesurer selon les normes ISO 6330 ou ISO 3175;
Note : ces méthodes sont pour le nettoyage domestique; méthode actuellement européenne ou internationale d'essai n'existe pas pour blanchir industriel.
- stabilité dimensionnelle : évaluée selon ISO 5077 pour blanchir et ISO 3175 pour le nettoyage à sec; le rétrécissement sera moins que 3% dans toutes les directions sauf indication contraire dans des normes particulières de produit.

Désignation de taille :

- un pictogramme est employé



- les indications sur le pictogramme se réfèrent aux dimensions de corps **et non** aux dimensions du vêtement; elles signifient que le vêtement peut être employé par une personne aux dimensions corporelles indiquées sur l'étiquette.

- les informations à donner sont :
 - pour les vestes: taille du corps et tour de poitrine.
 - pour les pantalons: taille du corps et tour de taille.

les intervalles sont normalement de 4 centimètres pour les circonférences et de 6 centimètres pour la taille de corps; des intervalles peuvent être combinés.

Etiquetage :

On utilise une étiquette clairement visible et lisible et résistant au nombre prévu de cycles de nettoyage.

Elle contient :

- l'inscription de la CE (comme approprié pour la catégorie d'EPI).
- les symboles de nettoyage et d'entretien.
- le nom ou logo du fabricant.
- le type du vêtement (la référence du fabricant).
- la désignation de taille (pictogramme).
- la référence à la norme appropriée de produit.
- le pictogramme sur l'utilisation prévue du vêtement.
- la référence à la disponibilité d'information sur le produit (livret de pictogramme).
- le niveaux des performances (s'il y a lieu la norme appropriée pour le produit).

Information pour l'utilisateur :

Fourni par le fabricant dans les langages officiels du pays où le produit sera utilisé; l'information sera précise et compréhensible pour l'utilisateur.

Elle contient :

- le nom et adresse du fabricant ou de son représentant.
- le nom et référence du produit .
- la référence à la norme appropriée.
- l'explication des pictogrammes et des niveaux des performances obtenus.
- les instructions pour l'usage, par exemple contrôles de Sécurité avant l'emploi, domaine particulier d'utilisation et limites d'utilisation.
- l'instruction pour le stockage et l'entretien, instructions pour le nettoyage et désinfection, pièces de rechange, etc...
- les instructions d' emballage pour le transport.